

SEMOP AGGLO'BUS :

La CACL exprime ses regrets face au blocage du service public de transport urbain et rappelle ses engagements pour améliorer le service rendu aux usagers

Serge SMOCK, président de la CACL, tient à exprimer ses vifs regrets quant à l'arrêt brutal du service public du transport urbain suite à un mouvement social au sein de la SEMOP Agglo'bus, le délégataire de service.

Serge SMOCK tient à rappeler l'engagement constant de la CACL envers l'amélioration du service public en complément des actions menées par la direction de la Semop Agglo'bus et son Conseil d'Administration.

Ainsi, depuis 2020 des mesures significatives ont été mises en place par la CACL, au profit des voyageurs, entre autres :

1. Au démarrage de la SEMOP Agglo'bus, mise à disposition de bus équipés d'un système de vidéosurveillance et d'un système de billettique.

2. En 2023, la CACL a intégré à son réseau urbain, 9 bus nouvelle génération qui, en plus des équipements existants (billettique et vidéosurveillance) sont dotés d'équipements qui renforcent la sécurité des chauffeurs et le confort des usagers, parmi lesquels :

- 📷 Système de caméras 360 pour une meilleure visibilité des chauffeurs ;
- 📷 Détection des piétons cycles ou scooters dans les angles morts pour limiter les risques d'accident ;
- 📷 Caméras de recul.

5 bus supplémentaires sont en cours de dédouanement et viendront renforcer la flotte existante.

3. En 2024, la CACL poursuivra ses investissements avec l'acquisition de 8 autres bus neufs au profit du service public de transport urbain.

Ces mesures représentent un investissement de près de 5,8M€ pour la CACL, entre 2023 et 2024.

Le président de la CACL déplore profondément la situation actuelle, qui impacte lourdement les administrés dans leurs déplacements quotidiens : familles, actifs, élèves (certains d'entre eux devant passer des examens blancs), ou encore touristes.

Il lance un appel solennel à la résolution de ce différend, exhortant toutes les parties prenantes à participer activement aux discussions pour parvenir à une solution mutuellement bénéfique, et donc à une reprise rapide et totale du service.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10/01/2024

CONTACTS PRESSE

Tom JUILLERAT

Conseiller spécial du Président

Tél : 0594 28 90 56

Mail : tom.juillerat@cacl-guyane.fr

Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 0594 28 28 28 / 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr